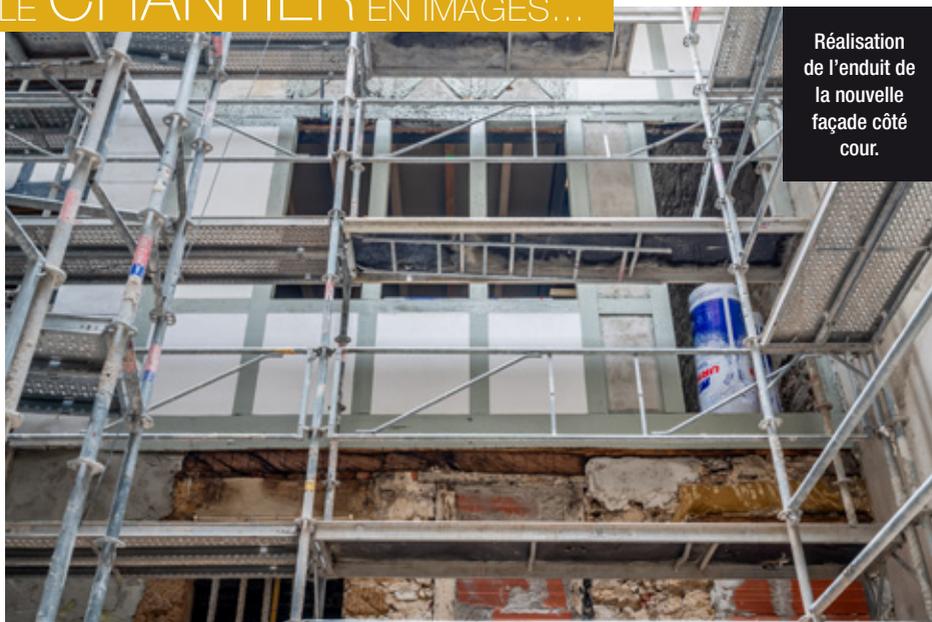
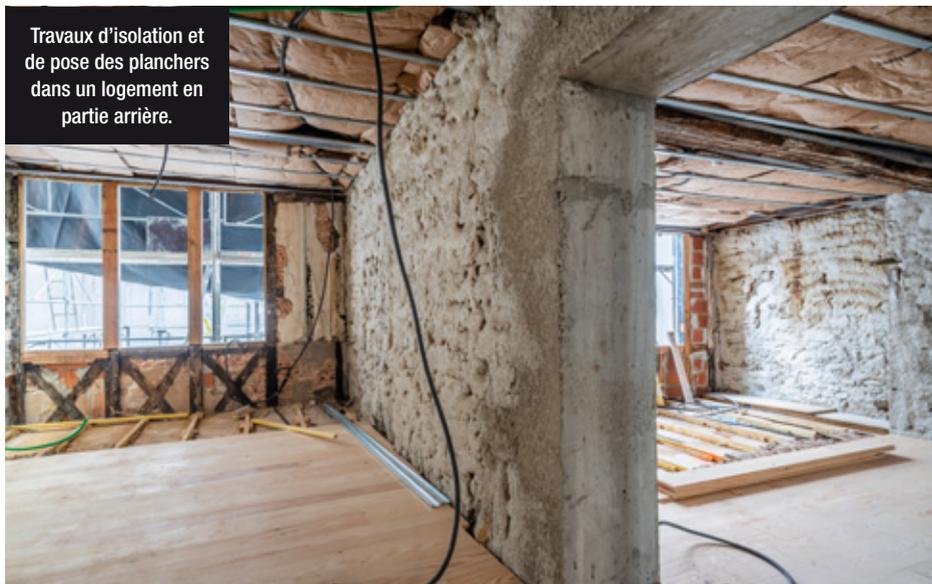


LE CHANTIER EN IMAGES...

Réalisation de l'enduit de la nouvelle façade côté cour.



Travaux d'isolation et de pose des planchers dans un logement en partie arrière.



VILLE DE BAYONNE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION - MARS 2021 - CRÉDIT PHOTO : THÉO CHEVAL - IMPRIMEUR CERTIFIÉ LABEL IMPRIM'VERT



HOBETU

vosre dispositif
pour l'amélioration
du bâti ancien

LETTRE DE CHANTIER

MARS 2021

ÎLOT 15 :

5 RUE ARGENTERIE

Les travaux de curetage ont été menés avec réussite malgré les difficultés rencontrées par l'exiguïté du site. Le recul de la nouvelle façade arrière permet d'apprécier le cœur d'îlot libéré ; qui apportera du confort pour tous les logements mitoyens dans le cadre de cette opération PNRQAD.

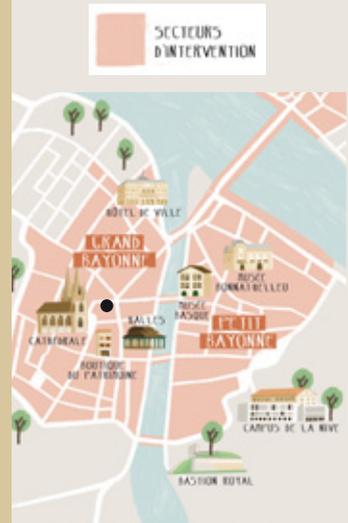
Le chantier est entré dans la phase de second œuvre qui concerne principalement l'aménagement des logements.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS :

- ▶ curetage réalisé en fonds de parcelle ;
- ▶ dalle en cœur d'îlot coulée début février ;
- ▶ travaux de plâtrerie, plomberie et électricité ;
- ▶ travaux de peinture et pose du carrelage.

TRAVAUX À VENIR :

- ▶ isolation et enduit de la façade arrière du bâtiment.



- Opération réalisée par :



(dans le cadre d'une copropriété)

- 4 logements locatifs réhabilités en partie arrière ;
- Maintien du commerce en rez-de-chaussée.



CALENDRIER

Fin prévisionnelle
du chantier au
2^e trimestre 2021.

lexique...

Curetage : démolition partielle ou complète d'une construction dans le but principal de rendre à un immeuble ses qualités architecturales et/ou d'aérer un îlot.

PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

Réhabiliter : consiste à réaménager un bâtiment en y améliorant le confort intérieur.

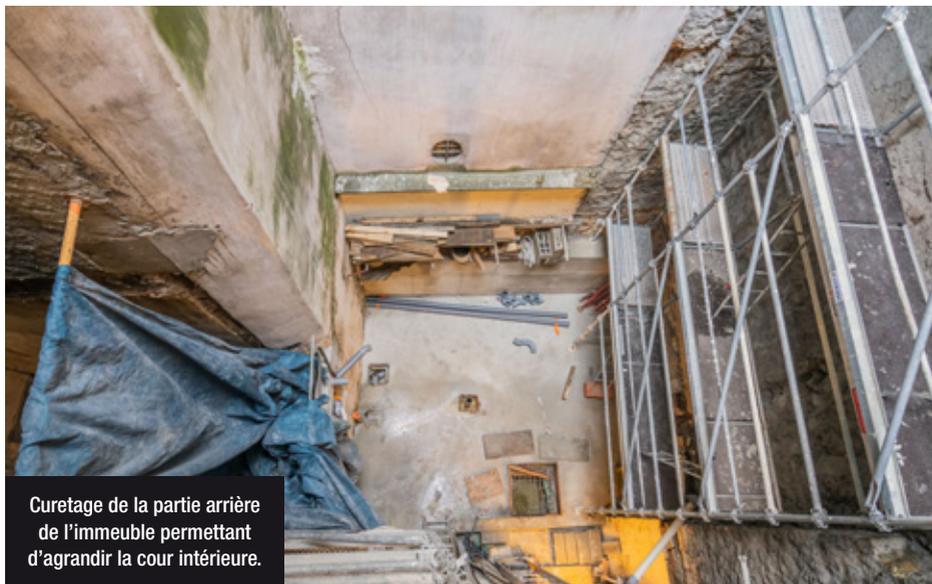
Second œuvre : travaux permettant de rendre habitables et aménageables les logements.



LE CHANTIER EN IMAGES...



Cour étroite et peu lumineuse enclavée entre les bâtiments avoisinants.



Curetage de la partie arrière de l'immeuble permettant d'agrandir la cour intérieure.

VILLE DE BAYONNE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION - MARS 2021 - CRÉDIT PHOTO : THÉO CHEVAL - IMPRIMEUR CERTIFIÉ LABEL IMPRIM'VERT



HOBETU

vosre dispositif
pour l'amélioration
du bâti ancien

LETTRE DE CHANTIER

MARS 2021

ÎLOT 38 :

13/15 BOURGNEUF ET

17 RUE FRÉDÉRIC-BASTIAT

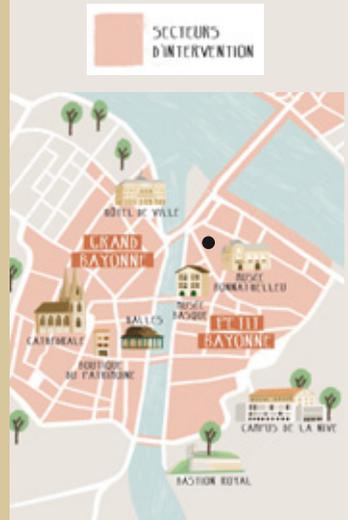
Les toitures ont été rénovées ou remplacées selon leur état de dégradation. Les pans de bois également très dégradés ont été rénovés redonnant tout son cachet à la façade sur la rue Bourgneuf. Les ouvertures au bénéfice des copropriétés mitoyennes ont également été réalisées dans le cadre de cette opération issue du PNRQAD. Le chantier est entré dans la phase de second œuvre qui concerne principalement l'aménagement des logements.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS :

- ▶ réfection de la façade et des planchers terminée côté rue Bourgneuf ;
- ▶ pylône de l'ascenseur panoramique installé dans la cour ;
- ▶ travaux de plâtrerie achevés et de peinture en cours côté rue F. Bastiat.

TRAVAUX À VENIR :

- ▶ installation des menuiseries intérieures et des portes côté rue Bourgneuf ;
- ▶ finition pour livraison du commerce brut (non aménagé) côté rue F. Bastiat.



• Opération réalisée par :



- 10 logements locatifs réhabilités ;
- 4 logements en accession sociale créés et commercialisés ;
- 2 commerces en rez-de-chaussée.

lexique...

Arasement du mur :

abaissement du mur qui est ici mitoyen.

Réhabiliter : consiste à réaménager un bâtiment en y améliorant le confort intérieur.

PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

Second œuvre : travaux permettant de rendre habitables et aménageables les logements.

CALENDRIER

Fin prévisionnelle
du chantier au
3^e trimestre 2021.



LE CHANTIER EN IMAGES...



À gauche, arasement du mur qui permet d'améliorer la luminosité et la ventilation des mitoyens. À droite, création d'une coursière rejoignant les deux immeubles de l'opération.



Pose des planchers en cours dans un logement situé dans l'immeuble réhabilité (côté rue Bourgneuf).